

Bilan actif

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	779 584		779 584	779 584
Autres immobilisations incorporelles				132 498
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 204	44 204	4 000	4 871
Constructions	37 653	7 198	30 455	32 788
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	148 209	116 315	31 894	39 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 143		1 143	1 143
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 952		23 952	23 952
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 038 745	167 718	871 027	1 014 788
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	276 329		276 329	231 081
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	84		84	1 666
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	529 960	20 473	509 488	551 816
Autres créances	89 968		89 968	64 505
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 363		1 363	6 157
Charges constatées d'avance (3)	37 463		37 463	35 200
TOTAL ACTIF CIRCULANT	935 167	20 473	914 695	890 425
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 973 913	188 191	1 785 722	1 905 213
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	75 638	75 638
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 182	6 182
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 985	18 549
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 257	2 436
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	555 062	552 804
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	672 645	861 680
Emprunts et dettes financières diverses (3)	42 576	454
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 858	110 389
Dettes fiscales et sociales	263 770	276 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	120 812	103 442
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 230 660	1 352 409
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 785 722	1 905 213
(1) Dont à plus d'un an (a)	64 990	288 472
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 165 671	1 063 936
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	178 158	77 684
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entité : SARL SARL CABINET BLOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 785 722 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 257 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par le(s) dirigeant(s) de l'entreprise .

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	779 584			779 584
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	530 000		530 000	
Immobilisations incorporelles	1 309 584		530 000	779 584
- Terrains	48 204			48 204
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	11 953			11 953
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 700			25 700
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	86 954			86 954
- Matériel de transport	12 782	2 914	11 900	3 796
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 698	796	5 035	57 458
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	247 291	3 710	16 935	234 066
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 143			1 143
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 952			23 952
Immobilisations financières	25 095			25 095
ACTIF IMMOBILISE	1 581 970	3 710	546 935	1 038 745

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 710		3 710
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 710		3 710
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	530 000	16 935		546 935
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	530 000	16 935		546 935

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	779 584
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	779 584

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	397 502	12 198	409 700	
Immobilisations incorporelles	397 502	12 198	409 700	
- Terrains	43 333	871		44 204
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 016	797		1 813
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 849	1 536		5 386
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 161	3 158		68 319
- Matériel de transport	11 042	1 860	11 900	1 003
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 279	6 750	5 035	46 994
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	169 680	14 973	16 935	167 718
ACTIF IMMOBILISE	567 182	27 171	426 635	167 718

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	12 198	14 973	27 171
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	12 198	14 973	27 171
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	409 700	16 935	426 635
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	409 700	16 935	426 635

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 681 343 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 952		23 952
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	529 960	529 960	
Autres	89 968	89 968	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 463	37 463	
Total	681 343	657 391	23 952
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	322 443
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	76 500
Total	398 943

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

	% de détenon	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR BLOIS Bertrand 27180 ARNIERES SUR ITON	50,00	50,00
MONSIEUR BLOIS Eric 27000 EVREUX	50,00	50,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 436
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 436
Affectations aux réserves	2 436
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 436

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	450 000				450 000
Primes d'émission	75 638				75 638
Réserve légale	6 182				6 182
Réserves générales	18 549	2 436	2 436		20 985
Résultat de l'exercice	2 436	-2 436	2 257		2 257
Total Capitaux Propres	552 804		4 693		555 062

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 230 660 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	178 158	178 158		
- à plus de 1 an à l'origine	494 486	429 497	64 990	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 858	130 858		
Dettes fiscales et sociales	263 770	263 770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	163 388	163 388		
Produits constatés d'avance				
Total	1 230 660	1 165 671	64 990	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	289 503			
(**) Dont envers les associés	42 576			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 60 693 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	8 993
INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	72
BANQUES/INTERETS A PAYER	4 636
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	69 288
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	1 870
CHARGES SOCIALES PROV CP	22 366
CHARGES FISCALES PROV CP	1 310
CHARGES A PAYER	9 277
Total	117 811

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATION MATERIEL D AVANCE	295		
ASSURANCES, PÉRIODE D AVANCE	697		
EDF GAZ EAU ABONT D AVANCE	64		
FRAIS FINANCIERS D AVANCE	823		
MAINTENANCE D AVANCE	839		
ABONNEMENT D AVANCE	25 549		
SITE INTERNET D AVANCE	9 196		
Total	37 463		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Total	17	

CABINET BLOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 450 000 euros
Siège social : 16 rue du Docteur Guindey
27000 EVREUX
RCS EVREUX 440 275 147

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31
décembre 2023**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 2 257,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 257,31 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte « **autres réserves** ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

